EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

5 / 7.8 s

Luxmètre enregistreur classe C

SPECIALISTE DE L'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL







ZI NORD - BAT 9 ALLEE DES EPINETTES 77200 TORCY

01 60 05 98 56

??Luxmètre enregistreur de classe C avec compensation d'erreur spectrale pour LED et lampes fluorescentes. Il mesure les éclairements de l'ensemble des sources lumineuses (LED, Fluo. etc.) et ce jusque 200 000 lux. Sa fonction MAP vous permet de réaliser une cartographie d'une surface ou d'un local et ainsi de vérifier que l'éclairage est bien uniforme.

Les caractéristiques de ce luxmètre enregistreur de classe C sont :

- Domaine de mesure : de 0,1 lx à 200 000 lx (lux)
- Incertitude intrinsèque sans compensation :
- ± 3% de la lecture sur source incandescente (par défaut)
- \pm 6% de la lecture sur LED (de 3000 K à 6000 K)
- \pm 9% de la lecture sur sources Fluorescentes
- Fonctions Min, Max, Moyenne, MAP, Hold, lx ou fc / Rétroéclairage
- Enregistrement jusqu'à 1 million de points
- Interfaces USB ou Bluetooth
- Boîtier IP50
- Dimensions Boîtier: 150 x 72 x 32 mm/

Capteur: 67 x 64 x 35 mm
• Masse: 345 g avec piles

Ce luxmètre enregistreur est un outil dédié aux professionnels exigeants. Il est

livré avec sa sacoche de transport, 3 piles alcalines 1,5V AA, câble USB, test report et un quide de démarrage rapide.

Attention: Pour les instruments Chauvin

Arnoux, veuillez noter que le délai de livraison actuel est significativement prolongé. Nous vous recommandons de nous contacter pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

SPECIALISTE DE L'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL







ZI NORD - BAT 9 ALLEE DES EPINETTES 77200 TORCY

01 60 05 98 56

Caractéristiques techniques

Famille	Mesure
Catégorie	Luxmètre
Secteur	Industrie
Applications	Mesure et Précision
Réglementation	CE
Garantie *	2 ans
Délai d'expédition	8 semaines

Versions

Référence	Désignation
CA1110-CA	Luxmètre

Le produit et les promotions qui y sont attachées sont modifiables sans préavis. Contactez-nous.